

SANTÉ

Covid 19 : le CHU de Nice et le CHPG renforcent leur partenariat

Cette décision a été prise pour répondre à la situation très tendue dans les Alpes-Maritimes. Charles Guépratte, directeur général du CHU de Nice, et Benoîte de Sevelinges, directeur du CHPG, ont acté la mise à disposition de lits de réanimation et un appui en hospitalisation conventionnelle pour accueillir à Monaco des patients en provenance des Alpes-Maritimes dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

08 avril 2021, 12h37



© Olivier Anrigo

Pour concrétiser cette coopération, Charles Guépratte, s'est rendu mercredi après-midi au Centre Hospitalier Princesse Grace accompagné du Professeur Carole Ichai, chef du pôle anesthésie-réanimation-urgences du CHU. Ils ont visité avec Benoîte de Sevelinges, directeur du CHPG et le Professeur Isabelle Rouquette, chef du service d'anesthésie-réanimations, le service de réanimation et l'unité de surveillance continue dédiés à la prise en charge des patients covid 19 et abordé le renforcement de leur coopération dans le cadre de la crise sanitaire.

En effet, comme on le sait, le taux d'incidence reste très élevé dans les Alpes-Maritimes (supérieur à 400) et la situation hospitalière y particulièrement tendue. Dans ce contexte, « la disponibilité relative de lits de soins critiques depuis quelques jours sur le CHPG, ont conduit les deux établissements à renforcer leur partenariat en permettant au CHPG d'accueillir par transfert des patients en provenance de Nice et de la partie ouest du département ». Concrètement, est-il précisé, il s'agit de faciliter l'orientation, en cas de besoin, de patients vers le CHPG, que ce soit en réanimation ou en hospitalisation conventionnelle, et ce afin de diminuer la tension hospitalière sur le département. Les besoins exprimés seront régulés par le Pr Carole Ichai en charge de la coordination des soins critiques à l'échelle territoriale, en lien avec les équipes du Pr Isabelle Rouquette.



© Olivier Anrigo

Une coopération systématique

Les deux établissements soulignent que cette décision s'inscrit dans le cadre d'une coopération systématique entre eux, qui existait de longue date, et qui a été renforcée durant la crise sanitaire. En effet, est-il rappelé, dès le début de la pandémie, le CHU a fourni sur sa dotation des masques et équipements de protection, coordonné l'envoi des équipes médicales dans le Grand Est, et a su préserver ses filières de recours hors covid, telles que l'onco-hématologie, pour accueillir les patients du CHPG. De son côté, le CHPG a mis à disposition ses capacités hospitalières et son plateau technique pour assurer la prise en charge des patients de son territoire de santé qui couvre environ 150 000 habitants sur l'Est des Alpes-Maritimes, et apporté un renfort en temps de crise dans le Grand-Est, comme dans les vallées.

Pour rappel, le CHU de Nice dispose actuellement de 120 lits dédiés à la prise en charge de patients atteints de covid dont 38 lits en réanimation (45% de l'offre de soins du territoire), 20 lits de soins intensifs (53% de l'offre) et 62 lits d'hospitalisation conventionnelle (25% de l'offre). Le CHPG dispose, quant à lui, de 12 lits de réanimation et de surveillance continue, ainsi que de 28 lits d'hospitalisation pneumo-covid.

NM (avec communiqué)